GD Biotech agri-agro solutions	Accès aux zones soumises à autorisation	Version 2.0
GDB_FORM_21	SMQ	03/02/2025
Rédaction : K. LE ROUX	Vérification : C. AUDEBERT	Approbation : C. AUDEBERT

Vous entrez dans une zone soumise à autorisation, assurez-vous :

- d'être accompagné par une personne du service et informé de l'exposition aux risques
- d'être équipé en conséquence
- de respecter les consignes de sécurité affichées (respect des pictogrammes) à l'entrée de la zone le temps de votre intervention
- de signaler la fin de votre intervention à la personne du service désignée

Vous déclarez vous engager à respecter la confidentialité des informations auxquelles vous aurez accès.

Zone (1)	Date	Personnel accompagnant	NOM de l'intervenant	NOM de l'organisme	Objectif de la visite (2)	Signature

⁽¹⁾ Zone : A-Stockage , B- Laverie, C- Traitement des prélèvements, D- Extraction, E- pré-PCR, F-post-PCR

⁽²⁾ **Objectif de visites**: 1- maintenance, 2-audit interne, 3- audit externe, 4- visite pédagogique, 5- visite partenaires internes, 6- autre (précisez)